

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

SECRETARIAT GENERAL

Structure Interne de Gestion Administrative
des Marchés Publics

B.P. 10 068 YAOUNDE

E-mail : conseilregional.centre@yahoo.com



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

CENTRE REGIONAL COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

Internal Administrative Management Structure
Public Procurement

P. O. BOX : 10 068 YAOUNDE

E-mail : conseilregional.centre@yahoo.com

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° S-0005-P/AMI/CRCE/SIGAMP/2026 DU
20 AOUT 2026 POUR LA SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET/OU
GROUPEMENT DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DU CONTROLE ET DE LA
SURVEILLANCE DE LA FOURNITURE DES ENGIN DE GENIE CIVIL, D'ELABORATION DU SCHEMA
DIRECTEUR INFORMATIQUE AU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE.

1. Objet de la sollicitation

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques devant participer aux différents appels d'offres restreints portant sur le contrôle et la surveillance (études ou contrôle technique) et des prestations intellectuelles des projets dans les domaines suivants lancés par le Conseil Régional du Centre au titre de l'exercice 2026 :

- Lot 1 : Contrôle et la surveillance de la fourniture des engins de génie civil ;
- Lot 2 : Études informatiques.

2. Les missions et prestations attendues

Les consistances des missions attendues comprennent :

➤ Pour le lot 1 : Contrôle et la surveillance de la fourniture des engins de génie civil

- **Tests et contrôle de la conformité des équipements** : L'entreprise ou le consultant devra procéder aux tests et vérification de la conformité des engins par rapport aux spécifications techniques desdits engins. Il devra également constituer des documents de validations des tests.
- **Contrôle de la formation des conducteurs et des mécaniciens du Conseil Régional du Centre** : L'entreprise ou le consultant devra s'engager à contrôler la formation dispensée par le fournisseur des engins conformément au contrat dudit fournisseur.
- **Rédaction du rapport de fin de formation** : Après la formation, l'entreprise ou le consultant devra élaborer un rapport guide qui sera mis à la disposition des conducteurs et mécaniciens du Conseil Régional du Centre.
- **Suivi du comportement des équipements** : Pendant la période de garantie, l'entreprise ou le consultant devra assurer le suivi du comportement des engins livrés et mis en service.

➤ Pour le lot 2 : Elaboration du schéma directeur informatique

- L'élaboration du schéma directeur informatique du Conseil Régional du Centre, dont la consistance est détaillée dans les Termes de Référence.

3. Dossier de candidature

Les candidats devront fournir les pièces ci-après :

3.1. Pièces Administratives

Le dossier administratif « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas), datées de moins de trois (03) mois :

- a. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée et dument signé du candidat ;

- b. La copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
- c. L'attestation de conformité fiscale ;
- d. L'attestation de non faillite délivrée par le greffe du TPI du domicile ;
- e. L'attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- f. L'attestation de domiciliation bancaire ;
- g. Les pouvoirs dans le cas où le soumissionnaire agit comme mandataire d'un groupement ;
- h. L'accord de groupement signé entre les membres du groupement.

NB : En cas de groupement, tous les membres du groupement devront fournir toutes les pièces du dossier administratif exceptés les pièces a) et f) fournies uniquement par le mandataire du groupement.

3.2. Dossier Technique

Le « Volume 2 » comprendra :

➤ Pour le lot 1 : Contrôle et la surveillance de la fourniture des engins de génie civil

- a. L'organigramme et fiche descriptive de l'entreprise ou du consultant ;
- a. Les références de l'entreprise ou du consultant sur les cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) comportant au moins deux projets des prestations de contrôle ou d'assistance à la maîtrise d'ouvrage de la fourniture des équipements roulant lourds, justifiées par des contrats et attestation de bonne fin d'exécution.
- b. Le personnel d'encadrement présentant des CV datés et signés avec copies certifiées des diplômes pour les experts requis.
- c. Une note méthodologie sommaire du travail à faire pour la conduite de la mission.
- d. La liste des moyens logistiques et matériels (fournir la carte grise, des factures, ou toute autre pièce certifiant le droit de propriété et le contrat de location le cas échéant, chacune des pièces devant être certifiée).

➤ Pour le lot 2 : Elaboration du schéma directeur informatique

- b. L'organigramme et fiche descriptive de l'entreprise ou du consultant ;
- c. Les références de l'entreprise ou du consultant sur les trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) comportant au moins deux (02) projets des prestations similaires (élaboration d'un schéma directeur informatique, ou toute autres études informatiques), justifiées par des contrats et attestation de bonne fin d'exécution.
- d. Le personnel d'encadrement présentant des CV datés et signés avec copies certifiées des diplômes pour les experts requis.
- e. Une note méthodologie sommaire du travail à faire pour la conduite de la mission.
- f. La liste des moyens logistiques et matériels (fournir des factures, ou toute autre pièce certifiant le droit de propriété et le contrat de location le cas échéant, chacune des pièces devant être certifiée).

4. Critères d'évaluation

L'évaluation de la qualité des dossiers administratifs et des offres techniques sera faite sur la base des critères ci-dessous :

4.1. Critères éliminatoires :

- Non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis par le groupe de travail Ad Hoc, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Offre technique incomplet (absence ou non-conformité d'une pièce exigée) ;
- Plus d'un critère essentiel non satisfaisant ;

- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'un CV de fonctionnaire ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.

4.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a. Expérience de l'entreprise,20 points
- b. Méthodologie proposée et son adéquation avec les termes de référence.10 points ;
- c. Qualification et compétence des experts,65 points ;
- d. Moyens matériels, 5 points

Total : 100 points.

5. Grille d'évaluation

5.1.Critères éliminatoires

Satisfaction	Oui	Non
- Non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis par le groupe de travail Ad Hoc, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;		
- Offre technique incomplet (absence ou non-conformité d'une pièce exigée) ;		
- Plus d'un critère essentiel non satisfaisant ;		
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;		
- Présence d'un CV de fonctionnaire ;		
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.		

5.2.Critères essentiels

❖ Pour le lot 1 : Contrôle et de la surveillance de la fourniture des engins de génie civil.

Sous critères	Points
a- Expérience du bureau d'études (20 points)	
- Avoir réalisé au moins deux (02) projets des prestations de contrôle ou assistance à la maîtrise d'ouvrage de la fourniture des équipements roulants lourds au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025). Les références doivent être justifiées par des contrats (1 ^{ère} et dernière pages signées et enregistrées), PV de réception ou attestation de bonne fin d'exécution. (10 points par projets).	
b- Méthodologie proposée et son adéquation avec les termes de référence (10 points)	
- Méthodologie d'exécution des prestations en adéquation avec les termes de références de la mission (5 points). Très bonne : 5 pts ; moyenne : 2,5 pts ; médiocre : Opt.	
- Planning d'exécution de la mission en cohérence avec la méthodologie et la mobilisation des experts (3 points).	
- Critique et suggestions en rapport avec les termes de référence de la mission (2 points). Critique : 1 pts ; suggestion :1 pts.	
c- Qualifications et compétence des experts (65 points)	

<i>i) Chef de mission (20 points)</i>	
– Formation minimale : ingénieur de travaux en génie mécanique ou équivalent, minimum Bac +3 (10 points). Formation ≥ Bac+5 (10 points) ; moins de Bac+5 (0 point)	
– Avoir au moins dix (10) ans d'expérience générale dans la fourniture des équipements roulants (5 points)	
– Avoir effectué au moins deux (02) projets à ce poste dans le contrôle de la fourniture des véhicules légers (5 points)	
<i>ii) superviseur technique (15 points)</i>	
– Formation minimale : ingénieur des travaux en génie mécanique ou maintenance industrielle ou équivalent, minimum Bac +3 (5 points). Formation ≥ Bac+3 (5 points) ; moins de Bac+3 (0 point)	
– Avoir au moins trois (03) ans d'expérience générale dans la fourniture des équipements roulants (5 point)	
– Avoir deux (02) ans dans le contrôle de la fourniture des véhicules légers (5 points). 2,5 points par année d'expérience.	
<i>iii) expert mécanicien (10 points)</i>	
– Formation minimale : technicien supérieur en génie mécanique/électricité générale/électronique ou équivalent, minimum Bac +2 (5 points) Formation ≥ Bac+2 (5 points) ; moins de Bac+2 (0 point)	
– Avoir au moins sept (07) ans d'expérience générale dans le contrôle de la fourniture des équipements roulants (3 point)	
– Avoir cinq (05) ans dans le contrôle de la fourniture des véhicules légers en tant que mécanicien (2 points)	
<i>iv) expert conducteur formateur (10 points)</i>	
– Formation minimale : expérience générale, minimum Bac +2 (3 points) Formation ≥ Bac+2 (5 points) ; moins de Bac+2 (0 point)	
– Avoir cinq (05) ans dans le contrôle de la formation des utilisateurs des véhicules légers en tant que conducteur formateur (5 points). 1 point par année d'expérience.	
<i>v) responsable financier (10 points)</i>	
– Formation : sciences de gestion, finances, comptabilité ou équivalent, minimum BAC+3 (5 points). Formation ≥ Bac+3 (5 points) ; moins de Bac+3 (0 point)	
– Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience générale dans la conduite des projets de fournitures d'équipements roulants en tant responsable financier (5 point). 1 point par année d'expérience.	
d- Moyens matériels (5 points)	
<i>Matériels roulants (5 points) (Joindre les copies des cartes grises et factures)</i>	
- un (01) véhicule de liaison âgé de moins de 15 ans (2 points), si location (1 points);	
- deux (02) imprimantes A4 (1 points), si location (0,5 points);	
- deux(02) ordinateurs portables (1 points), si location (0,5 points);	
- deux (02) ordinateurs de bureau (1 points), si location (0,5 points);	
TOTAL	100 points

❖ **Pour le lot 2 : Elaboration du schéma directeur informatique.**

Sous critères	Points
a- Références de l'entreprise ou du consultant (20 points)	
- Avoir réalisé au moins deux (02) projets similaires au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) comportant des prestations similaires (élaboration d'un schéma directeur informatique, ou tout autres études informatiques).	

Les références doivent être justifiées par des contrats (1 ^{ère} et dernière pages signées et enregistrées), PV de réception ou attestation de bonne fin d'exécution. (10 points par projets).	
b- Méthodologie proposée et son adéquation avec les termes de référence (10 points)	
- Méthodologie d'exécution des prestations en adéquation avec les termes de références de la mission (5 points) Très bonne : 5 pts ; moyenne : 2,5 pts ; médiocre : 0pt.	
- Planning d'exécution de la mission en cohérence avec la méthodologie et la mobilisation des experts (3 points)	
- Critique et suggestions en rapport avec les termes de référence de la mission (2 points) Critique : 1 point ; suggestion : 1 point.	
c- Qualifications et compétence des experts (65 points)	
<i>i) Chef de mission (Expert en systèmes d'information) (25 points)</i>	
- Formation minimale : ingénieur en système d'information (au moins BAC+5), 10 points Formation ≥ Bac+5 (10 points) ; moins de Bac+5 (0 point)	
- Avoir moins dix (10) ans d'expérience dans la mise en place des systèmes d'information complexes (3 point) ;	
- Avoir conduit au moins quatre (04) projets similaires Projets similaires ≥ 4 (4 points) (1 point par projet)	
- Avoir effectué au moins trois (03) projets à ce poste dans le domaine de la conception des systèmes d'informatiques et avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans l'élaboration des schéma directeur informatique ou conception et développement des systèmes informatiques (8 points). Trois projets = 3 points (1 point par projet) Expérience = 1 point par année d'expérience.	
<i>ii) Architecte Système d'Information (20 points)</i>	
- Formation minimale : Master en Système d'information, minimum Bac +5 (5 points) Formation ≥ Bac+5 (5 points) ; moins de Bac+5 (0 point)	
- Avoir une expérience avérée dans l'architecture des SI (3 points), pas d'expérience = 0 point ;	
- Avoir au moins sept (07) ans d'expérience générale de dans le domaine (7 points) 1 point par expérience	
- Avoir une expérience professionnelle spécifique de cinq (05) ans en matière de plan stratégique IT (5 points) 1 point par expérience	
<i>iii) Ingénieur des travaux Génie logiciel (10 points)</i>	
- Formation : BAC+3 au moins en informatique option génie logiciel ou équivalent Formation ≥ Bac+3 (3 points) ; moins de Bac+3 (0 point)	
- Avoir une expérience générale de trois (05) ans au moins dans le domaine (2,5 point), (0,5 point par expérience)	
- Avoir cinq (05) ans d'expérience professionnelle spécifique des solutions logicielles métier dans les administrations publiques (2,5 point) (0,5 point par expérience)	
- Avoir une expérience pratique dans le développement des applications et plateforme web (2 points), pas d'expérience = 0 point.	
<i>iv) Ingénieur de systèmes réseaux (10 points)</i>	
- Formation : BAC+5 au moins en informatique option réseaux ou équivalent Formation ≥ Bac+5 (3 points) ; moins de Bac+5 (0 point)	

– Avoir une expérience générale de quatre (04) ans au moins dans le domaine (2 points) (0,5 point par expérience)	
– Avoir une expérience professionnelle spécifique de quatre (04) ans dans la sécurité informatique (2 points). (0,5 point par expérience)	
– Avoir une expérience professionnelle spécifique de quatre (04) ans dans le déploiement et configuration des réseaux informatiques, dans l'administration des réseaux et des serveurs et dans les architectures des réseaux et des télécommunications (2 points). (0,5 point par expérience)	
- Avoir une expérience professionnelle spécifique dans les droits de l'informatique et des libertés (1 point).	
d- Moyens matériels (5 points)	
<u>Matériels</u> (5 points) Ordinateurs, logiciels, etc. (Joindre les copies des factures certifiées) (5 points), si location (2,5 points).	
TOTAL	100 points

6. Critères de qualification

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) pour cent (100) seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres Restreint, lancé par le Conseil Régional du Centre.

7. Dépôt des Dossiers

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 22 SEPT 2026 à 13 heures.

Une copie de sauvegarde de l'offre, enregistrée sur clé USB, devra parvenir sous pli fermé au service du Conseil Régional du Centre, rez-de-chaussée, porte 002 (SIGAMP), au plus tard le 22 SEPT 2026 à 13 heures contre récépissé et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° S-0005-P /AMI/CRCE/SIGAMP/2026 DU 20 AOÛT 2026
POUR LA SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET/OU GROUPEMENT DE BUREAUX
D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DE LA FOURNITURE DES
ENGINS DE GENIE CIVIL, D'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE AU CONSEIL
REGIONAL DU CENTRE ».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le dossier Administratif ;
- 15 MO pour l'Offre Technique.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Recevabilité des offres

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les dossiers parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;

- Les dossiers non-conformes au mode de soumission.
- Les dossiers sans indication de l'identité de l'Appel à Manifestation d'Intérêt ;
- Le non-respect des formats et des tailles acceptées.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de présente consultation sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

9. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps par un groupe de travail Ad Hoc mis en place pour la circonstance par le maître d'ouvrage.

10. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Conseil Régional du Centre, 2^{ème} étage du bâtiment du Conseil Régional du Centre, porte 219 ou au secrétariat de la SIGAMP sis au Rez-de-chaussée, porte 002.

NB : Les termes de référence sont disponibles aux heures ouvrables au Conseil Régional du Centre, 2^{ème} étage du bâtiment du Conseil Régional du Centre, porte 219 ou au secrétariat de la SIGAMP sis au Rez-de-chaussée, porte 002.

Fait à Yaoundé, le

Le Président du Conseil Régional du Centre,

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CIPM ;
- SIGAMP/UA ;
- ARCHIVES ;
- Autres.



Gilbert Tsimi Evouana